



Saint Jean Cap Ferrat, le 30 septembre 2009

Objet : Traitement du bassin des Pélicans

Par la présente, je soussigné Anthony Caucheteux, directeur zoologique du Zooparc du Cap-ferrat, confirme la mise en oeuvre d'un procédé de traitement biologique de l'eau d'un bassin de 130 mètres cubes en présence de 7 pélicans, 5 oies à tête barrées et 4 cygnes tuberculés.

Après analyse du fonctionnement de ce traitement à base de silice suroxygéné « Oxylyse » et de peroxyde d'Hydrogène H₂O₂ stabilisé à 50 % « Oxypur », vous avez procédé à son application dans notre bassin à Pélicans.

Nous avons bien constaté un changement radical de la turbidité de l'eau. En effet, son application a été effectuée alors que le bassin était déjà en cours de putréfaction.

Après seulement quelques minutes, nous avons constaté une remontée des boues à la surface.

A 3 jours, le bassin se trouvait exempt de toutes impuretés. De plus, ce bassin étant vidé périodiquement toutes les semaines pour des raisons d'odeurs, nous ne pouvons que constater le succès de ce traitement et ce, malgré la présence d'animaux souillants.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Anthony CAUCHETEUX
Directeur Zoologique
Zooparc du Cap Ferrat

117 Boulevard Général de Gaulle – 06230 Saint Jean Cap Ferrat
Tel. 04 93 760 760 – Fax. 04 93 760 736
www.zoocapferrat.com – contact@zoocapferrat.com

→ Bassin à Pélicans



1 jour après



2 jours après